



RAPPORT ANNUEL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE 2022

2021-2022

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'HYGIÈNE, LA
SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL



Association québécoise
pour l'hygiène, la santé
et la sécurité du travail

AQHSST

L'Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail (AQHSST) est une corporation à but non lucratif, dont les activités sont liées aux domaines de l'hygiène industrielle, de la santé et de la sécurité du travail.

L'AQHSST a pour but premier de promouvoir les connaissances relatives à l'hygiène du travail, à la santé et à la sécurité du travail par l'échange et la vulgarisation de l'information. De plus, l'AQHSST fait la promotion des connaissances dans des domaines connexes pouvant avoir un impact sur la santé et la sécurité du travail, l'ergonomie et l'environnement.

L'AQHSST peut étudier les législations et toute action gouvernementale relatives à ses champs d'activités et faire les représentations qu'elle considère comme à propos.

L'AQHSST encourage la reconnaissance de la compétence de ses membres. Elle organise à cet effet plusieurs activités de formation et de vulgarisation dans les champs d'activités précités.

L'AQHSST soutient la Fondation de l'AQHSST qui a pour mission de recueillir des fonds et de faire des dons à des fins philanthropiques pour l'avancement de la santé-sécurité au Québec.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

Président

- Hubert Fafard, *EPC Canada Explosives Ltd*

Trésorier

- Poste vacant

Secrétaire

- Marie-Pier Houde, congé de maternité

Vice-président

- André Tartre, *ÉcoRhéhabilitation*

Président-sortant

- Normand Dallaire, *Cegep de Sherbrooke*

ADMINISTRATEURS ET DIRECTEURS

Formation

- Marylene Provost, GHD

Communication

- Kathleen Côté, IPEX

Région Est

- Esther Thibault, Hydro-Québec

Région Sud

- Ulysse Mc Carthy, Opération SST International

Région Nord

- Daniel Michaud, SNC Lavalin

Région Montréal

- Vacant

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU PRÉSIDENT.....	6
RAPPORT DE LA TRÉSORERIE.....	8
RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE.....	13
RAPPORT ADMINISTRATEUR.....	14
RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS.....	16
RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES FORMATIONS.....	22
ANNEXE 1 : RAPPORT DES VÉRIFICATEURS.....	24
ANNEXE 2 : RAPPORT DES POSTES BUDGÉTAIRES	38
ANNEXE 3 : LISTE DES BÉNÉVOLES.....	42

AQHSST

L'Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail (**AQHSST**) est une corporation à but non lucratif, dont les activités sont liées aux domaines de l'hygiène industrielle, de la santé et de la sécurité du travail.

MISSION

Par la force de son réseau, accompagner toute personne et toute organisation dans l'amélioration des milieux de travail afin d'assurer la santé, la sécurité et l'intégrité physique et psychologique des travailleuses et travailleurs.

VISION

Être une plateforme de référence dans les domaines de la santé et à la sécurité du travail.

VALEURS

- **Collaboration – Partage** : favoriser l'échange et le partage des bonnes pratiques et des opinions entre les membres
- **Communication** : rendre disponible l'information relative à la santé et à la sécurité du travail
- **Engagement** : s'engager auprès de membres et de la société par une présence active
- **Innovation** : être un moteur de changement et permettre d'ouvrir de nouvelles avenues

FORCES MOTRICES

- **Réseautage** : Web, réseaux sociaux, groupe de discussion, blogue (forum)
- **Références** : expertise des membres
- **Positionnement sur des enjeux SST** : prise de position
- **Support au développement** : agréments, formation, relève
- **Partenariat** : institutions d'enseignements, recherche

PLAN DIRECTEUR

2 0 2 1 - 2 0 2 3

Afin de poursuivre sur la lancée de la dernière période, l'AQHSST élabore un plan de continuité qui se veut la suite du plan d'action amorcé en 2019.

L'objectif est de maintenir le cap vers une croissance en offrant des services valorisant la gestion et en proposant une offre de service adaptée à la pandémie.

Premier objectif : Augmenter la visibilité de l'Association

- 1.1 Promouvoir une image de marque qui sera reconnue par le milieu.
- 1.2 Devenir la référence en matière d'hygiène du travail, de santé et sécurité du travail en région et sur le Web.
- 1.3 Améliorer les outils de communication déjà en place et en développer de nouveaux.
- 1.4 Établir des partenariats de visibilité avec d'autres organisations

Second objectif : Attirer de nouveaux membres individuels et conserver les membres actuels

- 2.1 Accroître le nombre de membres de 10 %/année sur une période de 2 ans. (Recommander un ami, mettre l'accent sur les bas taux d'inscription, recrutement lors d'activités spécifiques auxquelles participent les nouveaux membres potentiels.)
- 2.2 Renforcer le recrutement dans les régions par la mise en place d'activités diverses
- 2.3 Offrir plus de visibilité aux membres actuels par l'inscription gratuite au Bottin des ressources

Troisième objectif : Approcher les étudiants des Cegeps et universités

- 3.1 Réaliser une vidéo promotionnelle dédiée aux étudiants
- 3.2 Développer et promouvoir des avantages aux étudiants
- 3.3 Continuer la mission de la Fondation auprès des étudiants

Quatrième objectif : Offrir des formations et des webinaires dans le but d'aider aux maintiens des accréditations professionnelles

- 4.1 Mettre en place un programme de formation en privilégiant les cours en ligne
- 4.2 Identifier et choisir des formations et webinaires qui touchent spécifiquement à la clientèle de gestionnaire en HSST
- 4.3 Mettre à jour des formations appartenant à l'AQHSST

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Bonjour chers membres,

Encore une fois l'année 2021 aura été pour chacun d'entre nous une année de défi. Avec l'arrivée de nouveaux variants en fin d'année, nous avons dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation, de professionnalisme, d'ingéniosité et de résilience pour protéger nos employés, nos collègues, nos amis et surtout notre famille.

C'est déjà mon tour de laisser ma place après deux ans de présidence à l'AQHSST. Malgré la pandémie, l'annulation des congrès et le désistement de nos membres, nous avons pu passer au travers la tempête.

La viabilité de notre organisation repose entièrement sur l'effectif et la participation nos membres, la formation offerte par l'AQHSST et le congrès annuel. Sans vous cher membre, l'AQHSST disparaîtra.

Au cours de l'année, l'AQHSST a fait parvenir à la ministre Danielle McCann, ministre de l'Enseignement supérieur, sa prise de position préparée dans le cadre du projet de l'Association des microbiologistes du Québec (AMQ) qui désire intégrer l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ).

Le projet de l'AMQ a été présenté à plus d'une vingtaine d'hygiénistes industriels œuvrant principalement comme chef d'entreprise, consultants ou travailleurs autonomes. Pour faire suite aux discussions et aux recommandations de nos membres hygiénistes, la lettre résume notre position à l'AQHSST à l'égard des professionnels qui doivent enquêter pour des bâtiments susceptibles d'être contaminés par des moisissures et du désir des microbiologistes de vouloir réserver en exclusivité le droit de pratique de certains actes professionnels.

Plan directeur 2021-2023

La révision du plan directeur a été réalisée lors de la réunion du CA qui s'est tenue en août dernier. Cette activité a pour mission d'évaluer les atteintes des objectifs des plans directeurs des années antérieures et de recueillir des données qualitatives auprès des membres du CA sur l'état de la situation actuelle quant aux effectifs, orientations et fonctionnement de l'AQHSST.

Sur la base des résultats obtenus, il a été identifié que l'AQHSST avait besoin de mettre à jour son plan directeur. Ce plan permet de définir un cadre et de soutenir le développement de diverses activités stratégiques orientées sur des objectifs communs en lien avec la réorganisation administrative et l'augmentation du nombre des membres de l'AQHSST, virage au cours des trois dernières années.

Dans le cadre du plan directeur, diverses activités seront développées pour atteindre les quatre objectifs suivants :

1. Augmenter la visibilité de l'AQHSST
2. Attirer et conserver les membres
3. Approcher les étudiants des Cégeps et Universités
4. Offrir des formations et des webinaires dans le but d'aider aux maintiens des accréditations professionnelles

RAPPORT DU PRÉSIDENT (SUITE)

Sanction de la loi modernisant le régime de la SST

Notre directrice des communications de l'AQHSST, a créé un comité Adhoc pour prendre part à une discussion sur la sanction du projet de loi P-59. Ces séances remue-méninges visent d'évaluer les conséquences sur la profession de l'application de ses changements en entreprise et comment le rôle de l'hygiéniste industriel ou des coordonnateurs en SST (préventeurs ou autres représentants de l'employeur) pourrait être affecté. Le dossier fait, au moment de rédiger ces lignes, toujours l'objet de discussions. Une communication suivra.

Vous avez probablement remarqué une nouvelle campagne promotionnelle sous le thème « La seule association francophone qui a à cœur la reconnaissance des professionnels en SST au Québec! ».

Un relooking du logo est aussi dans les cartons ainsi qu'un plan de communication qui mettra en valeur ce que l'AQHSST peut faire pour ses membres et redevenir l'image de marque par excellence! Un vent nouveau pour redémarrer la machine qui s'est enlisée dans la boue de la pandémie pendant plus d'une année. Il était temps, vous ne trouvez pas?

Administration

Nous avons une fois de plus travaillé à garder les dépenses au minimum.

J'ai été présent à 100% de toutes les rencontres du conseil d'administration en 2021-2022. Lors de ces rencontres, nous avons traité des divers enjeux dont l'Association fait face, nous nous sommes assurés de discuter de tous les sujets dont les membres nous font part à l'occasion ainsi que de l'élaborer sur les projets futurs. Il y a eu un total de neuf réunions ordinaires.

J'ai recruté quatre nouveaux administrateurs pour le conseil d'administration, il reste certains postes à combler. Voici donc une chance unique de vous impliquer encore davantage dans votre Association.

L'AQHSST pour continuer dans sa mission auprès des membres provenant de tous les domaines reliés à l'hygiène, la santé et la sécurité du travail a besoin de la fidélité et du soutien de ses membres. Pandémie et confinement à répétition rendent difficiles les renouvellements des membres. Des solutions ont été apportées notamment le report de 6 mois pour les adhésions de mars à aout. Mais nous constatons que les renouvellements se font attendre et que notre association qui en est à sa 43e année de fondation ne doit pas baisser les bras. Les défis qu'a engendrés cette pandémie sont énormes pour tous et nous ne sommes pas épargnés.

Ainsi, nous prévoyons des activités et des actions qui, nous l'espérons, permettront de recruter et de promouvoir l'AQHSST auprès de la grande communauté des professionnels en hygiène, santé et sécurité du travail. Nous aurons donc besoin de vous, chers membres, pour partager nos efforts auprès de tous.

Je termine ce mandat avec une fierté assumée. Je suis fier de ce que nous avons accompli pendant ces deux dernières années. Je suis fier de notre équipe et de nos bénévoles dynamiques et qui ont mené bon nombre de dossier avec brio.

Je tiens à remercier les membres du CA pour leur appui, les membres pour leur confiance et tous les partenaires qui ont appuyé de près ou de loin l'AQHSST qui est si chère à notre cœur depuis maintenant 44 ans !

Cela aurait été une expérience enrichissante et je souhaite tout le succès au président qui me succèdera.

Hubert Fafard, CD
Président AQHSST 2020-2022

RAPPORT DE LA TRÉSORERIE

En l'absence du trésorier, c'est le président qui a effectué ses tâches. Les budgets de l'année fiscale de l'AQHSST et le suivi des états financiers avec Gestion Essa Inc ont été fait par le président.

Les assurances de l'AQHSST ont été renouvelées avec la firme PMA Assurances. Un compte Avantage Entreprise a été ouvert à la Caisse Desjardins afin d'y déposer le prêt de 60K remis par le programme de la CUEC. Ce compte permet d'aller chercher un faible intérêt.

Cette année, la fermeture de la Fondation a été définitive et enregistrée à la REQ. Le montant qui restait dans le compte de la Fondation a été déposé dans le compte de l'AQHSST. Ce transfert respecte les règles établies par la Fondation concernant la dissolution de celle-ci.

ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers 2021-2022 sont présentés en trois (3) postes budgétaires : formation, congrès et administration.

Extrait des États financiers au 31 mars 2021 – BVA page 4

Résultats

De l'exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
PRODUITS		
Activités de formation	7 400	19 785
CHARGES		
Dépenses - Activités de formation	3 759	10 902

Le poste Formation a généré un profit de 3 641\$. Seules les formations en ligne ont été vendues ainsi qu'une formation présentée en visioconférence.

RAPPORT DE LA TRÉSORERIE (SUITE)

Résultats des activités de formation

Extrait des États financiers au 31 mars 2022 – Annexe 2 - Résultats par formations

Résultats

De l'exercice terminé le 31 mars 2022

Activités de formation					2022
	Sécurité électrique: Choc électrique et CSA Z-462	Formation en ligne Sécurisation de machines - Notions avancées	Formation en ligne Moisissures en milieu intérieur, mieux comprendre pour mieux agir	Formation en ligne L'ergonomie au service de la gestion en santé et sécurité du travail	Total
	22-23 novembre 2021	Nov 2020 à nov 2021	Nov 2020 à nov 2021	Mars 2021 à Mars 2022	
PRODUITS					
Revenu	3 975 \$	580 \$	1 980 \$	865 \$	7 400 \$
CHARGES					
Formateur	2 375 \$				2 375 \$
Pause Repas					- \$
Salle et audio					- \$
Secrétariat	158 \$	37	278	111 \$	584 \$
Impression et graphisme	165 \$				165 \$
Publicité					- \$
Déplacements et Transport					- \$
Montage vidéo					- \$
Vimeo		96	96	96	288 \$
Ristourne formateur		20	200		220 \$
	2 698 \$	133 \$	374 \$	207 \$	3 412 \$
FRAIS GÉNÉRAUX					347 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 277 \$	447 \$	1 606 \$	658 \$	3 641 \$

La rediffusion des formations offertes en 2020-2021, ont permis de rentabiliser les montages vidéos et les autres frais reliés à cette diffusion en ligne. Une ristourne a été offerte aux formations ayant eu des retombées positives et ce, tel que décrit dans les contrats respectifs des formateurs.

Résultats des activités du Congrès

Évidemment, avec les règles sanitaires et les annulations des événements, le congrès a dû être reporté en 2022. Exceptionnellement, tous les frais de ce poste budgétaires ont été rapatriés dans le poste administration générale.

C'est pourquoi les résultats du congrès 2021 est à zéro.

RAPPORT DE LA TRÉSORERIE

Résultats du poste administratif

Résultats

De l'exercice terminé le 31 mars 2021

	2022	2021
Administration	Total	Total
PRODUITS		
Cotisation des membres	21 176 \$	20 702 \$
Ristourne	3 636 \$	1 543 \$
Vente livrets TLV	4 340 \$	4 712 \$
Publicité		1 000 \$
Emploi	9 895 \$	7 960 \$
Intérêt	118 \$	1 405 \$
Autres revenus	1 000 \$	(495) \$
Provenant de la Fondation	30 477 \$	
Provenant de la vente du Manuel Hygiène	35 322 \$	
	<u>105 964 \$</u>	<u>36 826 \$</u>
CHARGES		
Secrétariat et comptabilité	50 686 \$	62 436 \$
Télécommunications et internet	1 267 \$	2 892 \$
Frais de réunions et d'administrateurs	357 \$	35 \$
Programme de reconnaissance	50 \$	387 \$
Événements, colloques, commandites et publicité	(1 949) \$	2 057 \$
Revue Travail et santé	- \$	- \$
Livrets TLV	116 \$	4 557 \$
Assurances, taxes et permis	1 876 \$	1 507 \$
Frais de bureau et d'envois	3 207 \$	668 \$
Mauvaises créances	823 \$	330 \$
Frais bancaires	2 346 \$	1 380 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	128 \$	160 \$
Amortissement de l'actif incorporel	- \$	- \$
Honoraires professionnels	1 112 \$	6 061 \$
Manuel Hygiène(achat et dépenses reliées au lancement)	19 376 \$	
	<u>79 395 \$</u>	<u>82 470 \$</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	26 569	(45 644) \$

Le poste administratif a connu une hausse de revenu importante de 72 213\$ au niveau des produits comparativement à l'an passé. Le lancement du Manuel d'hygiène, le transfert provenant de la Fondation, et l'augmentation des affichages d'emploi expliquent cette hausse. Les dépenses ont diminué malgré l'achat des manuels et l'augmentation des frais de bureau reliés à la poste. Il y a également un remboursement provenant du GRV pour l'annulation de leur événement. Nous connaissons donc un surplus de 26 500\$ dans le poste administratif.

RAPPORT DE LA TRÉSORERIE (SUITE)

Extrait des États financiers au 31 mars 2022 – BVA page 3

Résultats du poste administratif (suite)

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES AUTRE PRODUIT	30 209	(36 761)
AUTRE PRODUIT		
Aide gouvernementale	<u>-</u>	<u>20 000</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>30 209 \$</u>	<u>(16 761) \$</u>

L'excédent des produits sur les charges est donc de 30 209\$ pour les trois postes budgétaires comparativement à la perte de 16 700\$ de l'an passé.

Extrait des États financiers au 31 mars 2022 – BVA page 5

De l'exercice terminé le 31 mars 2022

			2022	2021
ACTIF NET	Investi en immobi- lisations	Non grevé d'affectations	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	638	123 768	124 406	141 167
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(128)</u>	<u>30 337</u>	<u>30 209</u>	<u>(16 761)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>510 \$</u>	<u>154 105 \$</u>	<u>154 615 \$</u>	<u>124 406 \$</u>

Après ce résultat positif, l'Avoir des membres est de 154 105 \$.

RAPPORT DE LA TRÉSORERIE (SUITE)

PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE 2022-2023

L'AQHSST s'est donné un budget équilibré pour l'exercice 2022-2023. Nous prévoyons même un léger surplus avec la reprise du congrès annuel en 2022.

Les prochains défis financiers seront :

- d'augmenter encore plus la rentabilité des sessions de formation en ajoutant des formations en ligne ET en présentiel ;
- d'augmenter le nombre de membre au même niveau qu'avant la pandémie ;
- de réduire et/ou maintenir les frais administratifs ;
- d'offrir des activités régionales afin d'aller chercher des membres en région ;
- de promouvoir l'AQHSST par le retour à ces présences à des colloques ou des congrès régionaux.

Hubert Fafard, CD

Trésorier par intérim

RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT

Depuis octobre 2020, j'ai eu le privilège de siéger sur le conseil d'administration de l'AQHSST. Par la présente, je livre un résumé de mes activités au sein du conseil d'administration de l'association en 2021-2022.

Vice-présidence de l'Association

Depuis septembre 2021, j'ai l'honneur d'assumer les responsabilités de vice-président de l'AQHSST.

Modérateur au midi conférences scientifiques en mai et juin 2021

Pour contribuer à diffuser de l'information technique de qualité dans notre communauté scientifique, et étant donné que le congrès de 2021 a dû être reporté une seconde fois, six (6) midi-conférences virtuelles ont été organisées en mai et juin 2021. J'ai eu le plaisir d'être modérateur pour trois (3) d'entre eux.

Organisateurs des conférences virtuelles sur les valeurs d'exposition admissible, et sur le rôle de l'IRSST dans le soutien du RSST

En mars 2020, plusieurs « valeurs d'exposition admissibles » (VEA) sont modifiées au Québec. Il ne s'agit pas seulement de changer des chiffres au niveau des normes d'exposition. Plusieurs paramètres d'échantillonnage sont également modifiés, ce qui peut avoir à l'occasion, des conséquences surprenantes sur les activités professionnelles des hygiénistes du travail.

En septembre 2020, en considérant que le congrès de cette année avait encore été annulé, et en considérant le besoin évident d'expliquer et de discuter de certains changements réglementaires, j'ai donc proposé à l'IRSST de faire des dîners conférences virtuelles. L'IRSST a accepté avec plaisir cette proposition.

Le 17 novembre, le 1er décembre et le 15 décembre, l'IRSST et l'AQHSST présentaient des thèmes qui avaient un lien direct avec les changements réglementaires liés aux VEA. Ces séances ont été suivies par des audiences variant entre 180 et 220 personnes environ à chaque conférence.

Association des microbiologistes du Québec

L'association des microbiologistes du Québec (AMQ) avait un projet au début de 2021 d'intégrer l'ordre des chimistes du Québec, et de protéger certains de leurs actes professionnels. Si un tel scénario survient, l'impact pourra être assez considérable pour certains hygiénistes du travail.

Suite aux discussions du printemps et avec la documentation fournie par l'AMQ, l'AQHSST a contacté 36 hygiénistes du travail en mai 2021 afin d'obtenir leur opinion sur le sujet. Neuf (9) de ces hygiénistes du travail ont envoyé à l'AQHSST des commentaires et des réactions écrits.

En septembre, une proposition de lettre est présentée à ces neuf (9) hygiénistes. Six (6) ont approuvé par écrit le contenu de la lettre. Le tout a été présenté au CA de l'AQHSST par la suite. Le 4 octobre 2021, l'AQHSST a rendu publique une lettre qui s'oppose à la démarche de l'AMQ de s'intégrer à l'ordre des chimistes du Québec.

La réaction de l'AMQ a été négative dans les semaines qui ont suivi, mais des discussions ont repris en décembre 2021 et en mars 2022 entre les deux (2) associations. La position de l'AQHSST sur cette initiative de l'AMQ est demeurée la même jusqu'à maintenant.

Planification stratégique

J'ai assisté aux réunions du conseil d'administration depuis octobre 2020 et j'ai participé activement aux discussions, aux décisions et aux suivis.

André Tartre, CIH
Vice-président

RAPPORT DU DIRECTEUR RÉGION NORD

Recrutement

Année tranquille du côté recrutement en raison de la COVID-19 et du peu d'événements SST durant cette période. Une seule personne recrutée directement. En attente du nouveau logo approuvé pour imprimer des cartes d'affaires et créer une page régionale avec le nouveau « branding ». Promotion faite par le réseautage. L'organisation est peu connue en région et les avantages d'être membre sont difficiles à vendre. Il faut arriver à démontrer la valeur ajoutée et la pertinence de l'association. Plusieurs formateurs potentiels rencontrés (gréage, levage, échafaudage, sécurité sous terre, etc.). Il reste à définir quelle formation va attirer la clientèle cible et le format à adopter. Je suis encore à l'étape de bien identifier la clientèle cible et repérer les joueurs-clés dans les diverses régions administratives dans mon vaste secteur.

Administration

Depuis ma nomination à l'été 2021, j'ai assisté à 8 rencontres mensuelles du comité d'administration, Je me suis aussi impliqué avec le Club de lecture, les amis de l'AQHSST. Une analyse de livre complétée et livrée le 12 mars 2022 et une seconde en cours pour le 14 mai 2022.

Je suis de près l'organisation du Congrès annuel, car le prochain sera dans mon secteur et je commence à me préparer en conséquence.

Réalisations

J'ai participé à plusieurs séminaires sur la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail avec la CNESST, l'ACQ et quelques associations paritaires.

Je planifie dès septembre des rencontres locale AQHSST sous forme de 5 à 7 ou dîner-conférence afin de faire connaître l'AQHSST et connaître les attentes du milieu. La prochaine étape sera d'identifier les leaders-clefs qui pourront s'impliquer dans des sous-comités locaux, pour l'implémentation d'activités locale et du Congrès annuel.

Représentation

Il n'y a eu aucun événement local durant cette période où j'ai pu représenter l'AQHSST. Il est prévu de rencontrer l'équipe du certificat en santé et sécurité du travail de l'UQAT et le comité de de la Table de concertation régionale en SST de l'Abitibi-Témiscamingue dans les prochains mois.

Daniel Michaud, CD
Administrateur et directeur région Nord

RAPPORT DU DIRECTEUR RÉGION SUD

Tout au long de l'année 2021, j'ai entamé mon implication et mon intégration au sein du conseil d'administration (CA) de l'AQHSST à titre de conseiller régional Sud.

Recrutement

Dans le cadre de mes activités professionnelles, j'ai fait la promotion et ai discuté des avantages d'être membre de l'Association ainsi que de mon rôle au sein du CA de l'AQHSST aux professionnels en SST rencontrés et contactés.

Communication

Dans le cadre de mes activités professionnelles, j'ai fait la promotion du congrès 2022 de l'AQHSST.

Activité

Pour cause de pandémie, aucune visite industrielle ni dîner-conférence n'ont pu être organisés au cours de l'année.

42e Congrès annuel de l'AQHSST : Unir la diversité pour une culture en Santé.

Le congrès s'est tenu dans la région Sud à Sherbrooke. Lors du congrès, deux visites ont été organisées soit : une chez BRP et l'autre à 3IT Institut interdisciplinaire d'innovation technologique. Une soirée de réseautage a été organisée à la Brasserie Siboire où un repas 3 services fut offert aux participants.

Un atelier de 1h30 sur la santé mentale au travail et les nouvelles obligations de la LMRSSST en matière de santé psychique fut animé par Michèle Parent M.Sc.A, CRHA, conférencière.

Finalement une table ronde fut animée par Michel Perusse, Ph.D pour aborder le thème suivant : Quelle richesse l'adoption de pratiques inclusives au travail apporte-elle aux entreprises ?

Un atelier de 1h30 sur les modifications de certaines Valeurs d'exposition admissibles (VEA) en regard des impacts pour les hygiénistes du travail fut organisé conjointement avec l'IRSST.

Planification stratégique de l'AQHSST.

J'ai assisté aux réunions du conseil d'administration et j'ai activement participé aux discussions, décisions et suivis.

Bon congrès à tous

Ulysse Mc CARTHY, Conseiller régional Sud

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS

- A créé la nouvelle image de marque 2022 de l'AQHSST et organisé le concours « Faites votre choix! »;
- A créé des publicités pour le recrutement de nouveaux membres via des plateformes numériques d'actualité;
- A créé des publicités pour la promotion des nouvelles activités de l'AQHSST (Club de lecture, activité de réseautage, etc.);
- A créé des publicités ciblées sur la présentation des membres du CA;
- A créé des publicités pour les jours fériés / Jour du deuil national pour l'AQHSST;
- A créé un club de lecture Les amis de l'AQHSST, activité reconnue par l'Ordre des CRHA | CRIA & PSAC (BCRSP);
- A créé et rédigé la revue mensuelle de l'actualité HSST disponibles sur le site web de l'AQHSST;
- A créé un plan de communication 2022 pour l'AQHSST;
- A réalisé le sondage auprès des membres sur le projet de loi P-59;
- A réalisé et participé à un groupe de travail sur le projet de loi P-59 ainsi que rédigé le mémoire de l'AQHSST pour sa remise à l'Assemblée nationale;
- A réalisé et participé à un groupe de discussion sur la loi modifiant la loi sur la santé et la sécurité du travail auprès des membres pour aider à l'interprétation et déterminer les répercussions possibles sur nos membres;
- A aidé à la diffusion des informations pertinentes par le biais des médias sociaux, des infolettres ou tout autre média;
- A participé à la mise en place de partenariats sous forme de partage de services ou d'échange de bonnes pratiques avec un organisme reconnu par les membres (en cours);
- A développé des contacts avec des organismes gouvernementaux, des universités ou Cégeps, des instituts de recherche et tout autre organisme dédié à la mission de l'AQHSST afin de réaliser des activités conjointes (en cours);
- A maintenu le site web à jour avec les actualités et les nouvelles activités proposées pour les membres;
- A été absente à une seule rencontre du CA.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS (SUITE)

Analyse des achats/ventes des TLV Booklet

Achats				
Années	Commandé	tarif unitaire US	QTÉ PDF	Tarif PDF US
2017	91	43,96 \$		
2018	90	41,21 \$		
2019	70	41,21 \$		
2020	78	41,21 \$		
2021	54	54,95 \$	4	228,65 \$
2022	51	54,95 \$	8	208,84\$

Résultats						
	2018	2019	2020	2021	2022	acheté après le 31 mars 22
Achat	5 062,50 \$	4 463,18 \$	4 893,02 \$	4 557,04 \$	208,84 \$	4056,61 \$
Ventes	5 740,00 \$	4 900,00 \$	5 390,00 \$	4 711,50 \$	4340,00\$	
(Perte) ou profit	677,50 \$	436,82 \$	496,98 \$	154,46 \$		74,55\$

Note: ces chiffres n'incluent pas les frais d'envois postaux

TLV,[®] Booklet de l'ACGIH[®]

Nous avons vendus 51 livrets TLV. Ces tableaux démontrent les chiffres des dernières années. L'achat a été fait après le 31 mars et sera donc comptabilité à l'exercice suivant.

Kathleen Côté, D.É.S.S. SST; CRSP, CRHA,
Directrice des communications AQHSST

RAPPORT EFFECTIF MEMBRE

En 2021-2022, le nombre de membres est passé de **203** en avril 2021 pour se terminer à **190** en mars 2022. Une baisse de 13 membres pendant cette 2e année de pandémie.

Voici les caractéristiques des membres :

Nombre de femmes : 86 membres comparativement à 93 en 2020-2021

Nombre d'hommes : 104 membres comparativement à 102 en 2020-2021

Nous avons accueilli **51** nouveaux membres dont :

- 19 étudiants
- 23 membres individuels ou chercheurs
- 9 membres employeurs.

Du nombre de membres n'ayant pas renouvelé, soit 38 comparativement à 79 l'année précédente :

- 26 sont des membres individuels
- 5 sont des membres étudiants
- 7 sont des membres employeurs

Ces non-renouvellements correspondent à une perte financière de 5 992 \$.

1- Statut des membres

Type de membre	2020-2021	2021-2022
Membre individuel-chercheur	154	101
Membre employeur	33	33
Membre empl. supplémentaire	10	8
Membre étudiant	6	19
Membre honoraire	30	29

RAPPORT EFFECTIF MEMBRE

Comme l'an dernier, nous pouvons remarquer que la baisse s'est faite surtout sentir au niveau des membres individuels. Il est intéressant de noter que les membres féminins ont été plus à ne pas renouveler que les hommes.

Dans les nouveaux membres, la plupart étaient des membres n'ayant pas renouvelé depuis le début de la pandémie, mais que la tenue du congrès annuel les a mené à cotiser. La prochaine année connaîtra certainement une remontée des membres grâce au congrès.

2- Membres par région

Régions			
2021-2022	% des membres 2020-2021	nombre	% membre 2021-2022
Montréal	31%	68	36%
SUD	27%	47	25%
EST	21%	29	15%
NORD	21,00%	46	24%
Total	203	190	

3- Secteurs d'activités des membres

Profession/activité des membres	2021-2022
Santé-sécurité du travail	30%
Hygiène du travail	28%
Environnement	1%
Ingénierie	3%
Recherche & Dev	2%
Ergonomie	2%
R.H ou R.I	2%
Infirmier (ère)	1%
Cadre supérieur	15%

En conclusion, nous prévoyons que l'augmentation des membres se poursuivra dans la prochaine année. La reprise du congrès et des activités régulières de l'AQHSST permettront sans nul doute de voir l'arrivée de nouveaux membres.

De plus, les activités de relance régionale pourront avoir lieu permettant ainsi d'augmenter la visibilité en région notamment dans l'est.

RAPPORT DIRECTRICE DES FORMATIONS

Le programme de formation 2021-2022 a été finalisé à partir du programme préliminaire mis en place par le comité de formation à la suite des suggestions des membres et des étudiants de l'an dernier. Il a fallu recruter des formateurs, décider du contenu des formations, confirmer les dates de formation et faire signer tous les contrats et ce, dans la situation de pandémie qui se poursuivait et impactait notre planète.

Le programme de cette année contenait 4 différentes formations offertes en rediffusion sur le site de l'AQHSST. Un programme de formation, qui n'est pas inclus dans ce rapport, a également été développé pour le 42e congrès de l'AQHSST. Les deux programmes ont été préparés pour supporter la mission de l'AQHSST dédiée à la promotion des agréments professionnels.

Le tableau en annexe montre les formations offertes cette année ainsi que les excédents que l'AQHSST a réalisés en date du 31 mars 2022.

Nous devons maintenir les efforts afin de proposer des formations de qualité qui rencontrent le mandat de l'AQHSST. L'année que nous terminons aura eu son lot de défis afin de continuer d'offrir des formations. Les formations en format web ne peuvent remplacer les formations en présentiel pour le contact humain mais sont une belle alternative pour améliorer l'offre de formation à toutes les régions du Québec. La nouvelle année s'annonce prometteuse pour le retour des formations en présentiel.

Extraits du budget prévu pour 2021-2022

REVENUS			
FONCTIONNEMENT	BUDGET	RÉEL	DIFFÉRENCE (\$)
Membre individuel	\$ 1 000,00	\$ 2 420,00	\$ 1 420,00
Membre employeur	\$ 2 000,00	\$ 2 250,50	\$ 250,00
Membre étudiant	\$ -	\$ 75,00	\$ 75,00
Non membre	\$ 6 000,00	\$ 2 655,00	\$ (3 345,00)
Total des revenus	\$ 9 000,00	\$ 7 400,00	\$ (1 600,00)

DÉPENSES			
FONCTIONNEMENT	BUDGET	RÉEL	DIFFÉRENCE (\$)
Formateur	\$ 8 000,00	\$ 1 000,00	\$ 7 000,00
Ristourne formateur	\$ -	\$ 220,00	\$ (220,00)
Impression et graphisme	\$ 100,00	\$ 165,00	\$ (65,00)
Secrétariat	\$ 1 500,00	\$ 999,00	\$ 501,00
Autre	\$ -	\$ 1 375,00	\$ (1 375,00)
Total des dépenses	\$ 9 600,00	\$ 3 759,00	\$ 5 841,00

RAPPORT DIRECTRICE DES FORMATIONS (SUITE)

Activités (en ligne)	Nombre de participants	Membre	Non membre	Profits (pertes) \$
Sécurité électrique 22-23 novembre 2021	11	6	5	1 277\$
Sécurisation des machines (Rediffusion site web)	2		2	447 \$
Moisissures en milieu intérieur (Rediffusion site web)	15	9	6	1 606\$
Ergonomie (Rediffusion site web)	5	3	2	658 \$
Total avant frais généraux				3 988 \$
Frais généraux pour l'année				347 \$
TOTAL**	33	18	15	3 641 \$

****Total réel au 31 mars 2022** selon les données fournies dans les états financiers au 31 mars 2022.

Marylene Provost

Directrice des formations

ANNEXE 1



**RAPPORT DES
VÉRIFICATEURS**
2021-2022



**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'HYGIÈNE,
LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

De l'exercice terminé le 31 mars 2022

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'HYGIÈNE,
LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

SOMMAIRE

<i>RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT</i>	1 - 2
<i>ÉTATS FINANCIERS</i>	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
État de la situation financière	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 11
Annexe	12

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

**Aux membres de
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'HYGIÈNE,
LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL**
Bromont (Québec)

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Association Québécoise pour l'Hygiène, la Santé et la Sécurité du Travail, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association Québécoise pour l'Hygiène, la Santé et la Sécurité du Travail au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Blanchette Vachon s.e.m.c.n.l.*¹

Thetford Mines, le 9 mai 2022

¹ Comptable professionnel agréé auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128201

Résultats

De l'exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
PRODUITS		
Activités de formation	7 400	19 785
Administratifs	40 165	36 826
Contribution découlant de la dissolution de la fondation	30 477	-
Manuel de l'hygiène - Annexe A	<u>35 322</u>	<u>-</u>
	113 364	56 611
CHARGES		
Dépenses - Activités de formation	3 759	10 902
Événements, colloques, commandites et publicité	(1 949)	2 057
Frais de réunions et d'administrateurs	357	35
Assurances, taxes et permis	1 876	1 507
Programme de reconnaissance	50	387
Livrets TLV	116	4 557
Dépréciation des comptes clients	823	330
Honoraires professionnels	15 045	6 061
Secrétariat et comptabilité	36 754	62 436
Frais de bureau et d'envois	3 207	668
Télécommunications	1 267	2 892
Frais de banque	2 346	1 380
Amortissement des immobilisations	128	160
Manuel de l'hygiène - Annexe A	<u>19 376</u>	<u>-</u>
	<u>83 155</u>	<u>93 372</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT L'AUTRE PRODUIT	30 209	(36 761)
AUTRE PRODUIT		
Aide gouvernementale	<u>-</u>	<u>20 000</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>30 209</u> \$	<u>(16 761)</u> \$

Les notes afférentes aux états financiers et l'annexe font partie intégrante de ces états.

NON AUDITÉ

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'HYGIÈNE,
LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

4

Évolution de l'actif net

De l'exercice terminé le 31 mars 2022

			2022	2021
ACTIF NET	Investi en immobi- lisations	Non grevé d'affectations	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	638	123 768	124 406	141 167
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(128)</u>	<u>30 337</u>	<u>30 209</u>	<u>(16 761)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>510</u> \$	<u>154 105</u> \$	<u>154 615</u> \$	<u>124 406</u> \$

Les notes afférentes aux états financiers et l'annexe font partie intégrante de ces états.

NON AUDITÉ

Flux de trésorerie

De l'exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX : (note 10)		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	30 209	(16 761)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	128	160
Intérêts capitalisés sur les placements	<u>(846)</u>	<u>(1 055)</u>
	29 491	(17 656)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>17 258</u>	<u>13 139</u>
	46 749	(4 517)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(20 541)	(20 033)
Produit de la cession de placements	<u>20 191</u>	<u>42 181</u>
	(350)	22 148
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	<u>-</u>	<u>40 000</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	46 399	57 631
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>116 934</u>	<u>59 303</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>163 333</u> \$	<u>116 934</u> \$

Les notes afférentes aux états financiers et l'annexe font partie intégrante de ces états.

NON AUDITÉ

État de la situation financière

Au 31 mars 2022

	2022	2021
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	163 333	116 934
Débiteurs - note 3	4 659	24 754
Stocks	5 487	-
Placements - réalisables au cours du prochain exercice	20 195	20 191
Frais payés d'avance	<u>18 554</u>	<u>1 447</u>
	212 228	163 326
Actif à long terme		
Dépôt sur réservation	-	6 000
Placements - note 4	41 070	39 878
Immobilisations - note 5	<u>510</u>	<u>638</u>
	<u>253 808</u> \$	<u>209 842</u> \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs - note 6	18 130	17 361
Produits perçus d'avance	<u>41 063</u>	<u>28 075</u>
	59 193	45 436
Passif à long terme		
Dette à long terme - note 7	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
	99 193	85 436
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	510	638
Non grevé d'affectations	<u>154 105</u>	<u>123 768</u>
	<u>154 615</u>	<u>124 406</u>
	<u>253 808</u> \$	<u>209 842</u> \$

Les notes afférentes aux états financiers et l'annexe font partie intégrante de ces états.

Pour le conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

NON AUDITÉ

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 mars 2022

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ENTITÉ

L'entité, incorporée le 19 juin 1978 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Sa mission est de promouvoir l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'entité a utilisé les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif afin de préparer ses états financiers, qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date de l'état de la situation financière ainsi que sur les postes de produits et de charges.

Les estimations importantes comprennent l'évaluation de la provision pour dépréciation des débiteurs, l'évaluation des stocks, la valeur des placements et la durée de vie des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et de l'évaluation de leur valeur de remplacement. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Toutefois, il est de l'avis de la direction qu'au moment de la préparation des états financiers, les estimations utilisées reflètent adéquatement la situation de l'entité.

Comptabilisation des produits

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont constatés sur base d'exercice.

Les autres produits sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services ont été rendus, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'entité qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 mars 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation initiale (suite)

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'entité dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'entité évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs autres que les sommes à remettre à l'État et de la dette à long terme.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'entité détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 mars 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts comprennent le coût d'achat, déduction faite des remises de fournisseurs, et d'autres coûts qui sont engagés directement pour acheminer les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. L'entité calcule la valeur nette de réalisation estimative en déduisant du montant auquel elle estime pouvoir vendre les stocks les coûts estimatifs nécessaires pour procéder à la vente.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif, au taux suivant :

Mobilier de bureau et kiosque 20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement. Les réductions de valeur doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'entité ne constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services que lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'entité aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

3. DÉBITEURS

	2022	2021
Comptes clients	4 659	9 754
Dépôt sur réservation à recevoir	<u>-</u>	<u>15 000</u>
	<u>4 659</u> \$	<u>24 754</u> \$

4. PLACEMENTS

	2022	2021
Certificats de placement garanti, 0,9 à 2,24 %, 2022 à 2024	61 265	60 069
Placements - réalisables au cours du prochain exercice	<u>20 195</u>	<u>20 191</u>
	<u>41 070</u> \$	<u>39 878</u> \$

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2022	2021
Mobilier de bureau et kiosque	<u>15 985</u> \$	<u>15 475</u> \$	<u>510</u> \$	<u>638</u> \$

NON AUDITÉ

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 mars 2022

6. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs	10 375	16 162
Sommes à remettre à l'État	<u>7 755</u>	<u>1 199</u>
	<u>18 130</u> \$	<u>17 361</u> \$

7. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Effet à payer, Desjardins, sans intérêts, sans modalité spécifique de remboursement, échéant au plus tard le 31 décembre 2023, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes *	<u>40 000</u> \$	<u>40 000</u> \$

* Au cours de l'exercice précédent, l'entité a obtenu un emprunt de 60 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'entité rembourse 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Étant raisonnablement certaine de rembourser 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'entité a constaté 20 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale, présentée à l'état des résultats sous la rubrique "Autre produit".

	2024
Versements en capital	40 000 \$

8. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'entité a renouvelé son contrat de services administratifs au cours de l'exercice pour une période de trois ans. Le total des paiements minimums exigibles en vertu de ce contrat est de 193 503 \$.

Paiements minimums futurs exigibles au cours des trois prochains exercices :

	2023	2024	2025
	63 543 \$	64 496 \$	65 464 \$

9. PANDÉMIE - COVID-19

La situation relative à la pandémie mondiale due au coronavirus COVID-19 est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. Des décisions gouvernementales ont été prises au cours de l'exercice et après la date de l'état de la situation financière. Les effets de ces décisions et les effets de la pandémie continueront à se faire sentir plusieurs mois après celle-ci.

L'incidence globale future de ces événements sur l'entité et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts sont comptabilisés au moment où ils deviennent connus et qu'ils peuvent faire l'objet d'une évaluation.

NON AUDITÉ

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 mars 2022

10. FLUX DE TRÉSORERIE

	2022	2021
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	20 095	(11 066)
Stocks	(5 487)	-
Frais payés d'avance	(11 107)	28 477
Créditeurs	769	8 710
Produits perçus d'avance	<u>12 988</u>	<u>(12 982)</u>
	<u>17 258 \$</u>	<u>13 139 \$</u>

Frais payés d'avance

Au cours de l'exercice, le dépôt sur réservation d'un montant de 6 000 \$ a été reclassé dans les frais payés d'avance, car la dépense sera engagée au courant du prochain exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'entité aux risques et les concentrations de ces risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de liquidité

L'entité est exposée à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et ses créditeurs autres que les sommes à remettre à l'État.

Risque de crédit

L'entité est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses placements. L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Au cours de l'exercice, l'entité a modifié son exposition au risque de crédit par rapport à l'exercice précédent du fait de la diminution des débiteurs.

Au cours de l'exercice précédent, environ 61 % du total des comptes clients était à recevoir d'un client. Ce client respectait les politiques de crédit qui lui étaient accordées.

Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'entité à un risque de juste valeur.

Annexe

De l'exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
ANNEXE A - MANUEL DE L'HYGIÈNE		
PRODUITS		
Vente de manuels	8 322	-
Commandite	<u>27 000</u>	<u>-</u>
	35 322	-
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES		
Stocks au début	-	-
Achats	12 860	-
Rétribution	12 003	-
Moins : Stocks à la fin	<u>5 487</u>	<u>-</u>
	<u>19 376</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LE COÛT DES MARCHANDISES VENDUES	<u>15 946 \$</u>	<u>- \$</u>

ANNEXE 2



RAPPORT DES POSTES
BUDGÉTAIRES
2021-2022

RAPPORT FORMATIONS 2021-2022

Résultats

De l'exercice terminé le 31 mars 2022

	2022				
Activités de formation	Sécurité Électrique: Choc électrique et CSA Z-462	Formation en ligne machines - Notions avancées	Formation en ligne Moissures en milieu intérieur, mieux comprendre pour mieux agir	Formation en ligne L'ergonomie au service de la gestion en santé et sécurité du travail	Total
22-23 novembre 2021	Nov 2020 à nov 2021	Nov 2020 à nov 2021	Nov 2020 à nov 2021	Mars 2021 à Mars 2022	
Revenu	3 975 \$	580 \$	1 980 \$	865 \$	7 400 \$
PRODUITS					
Formateur	2 375 \$				2 375 \$
Pause Repas					- \$
Salle et audio					- \$
Secrétariat	158 \$	37	278	111 \$	584 \$
Impression et graphisme	165 \$				165 \$
Publicité					- \$
Déplacements et Transport					- \$
Montage vidéo					- \$
Vimeo		96	96	96	288 \$
Ristourne formateur		20	200		220 \$
	2 698 \$	133 \$	374 \$	207 \$	3 412 \$
FRAIS GÉNÉRAUX					347 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 277 \$	447 \$	1 606 \$	658 \$	3 641 \$

RAPPORT ADMINISTRATION GÉNÉRALE 2021-2022

De l'exercice terminé le 31 mars 2021

	2022	2021
Administration	Total	Total
PRODUITS		
Cotisation des membres	21 176 \$	20 702 \$
Ristourne	3 636 \$	1 543 \$
Vente livrets TLV	4 340 \$	4 712 \$
Publicité		1 000 \$
Emploi	9 895 \$	7 960 \$
Intérêt	118 \$	1 405 \$
Autres revenus	1 000 \$	- 495 \$
Provenant de la Fondation	30 477 \$	
Provenant du Manuel d'hygiène du travail	35 322 \$	
	105 694 \$	36 826 \$
CHARGES		
Secrétariat et comptabilité	50 686 \$	62 436 \$
Télécommunications et internet	1 267 \$	2 892 \$
Frais de réunions et d'administrateurs	357 \$	35 \$
Programme de reconnaissance	50 \$	387 \$
Événements, colloques, commandites et publicité	(1 949) \$	2 057 \$
Revue Travail et santé	- \$	- \$
Livrets TLV	116 \$	4 557 \$
Assurances, taxes et permis	1 876 \$	1 507 \$
Frais de bureau et d'envois	3 207 \$	668 \$
Mauvaises créances	823 \$	330 \$
Frais bancaires	2 346 \$	1 380 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	128 \$	160 \$
Amortissement de l'actif incorporel	- \$	0 \$
Honoraires professionnels	1 112 \$	6 061 \$
Manuel Hygiène(achat et dépenses reliées au lancement)	19 376 \$	
	79 395 \$	82 470 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS		
SUR LES CHARGES	26 569 \$	(45 644) \$



Merci à nos bénévoles

ANNEXE 3

LES BÉNÉVOLES DE L'AQHSST

Plusieurs personnes ont participé aux différents comités de l'AQHSST. Nous désirons ici souligner leur travail et les remercier de leur implication.

Comité organisateur du Congrès 2021-2022

Monsieur Fidèle Ndjoulou
Monsieur Christian Tiaya-Tedonchio
Monsieur Christian Millet
Madame Audrey Dessureault
Madame Mathilde Landry
Madame Julie-Alexandra Methot
Monsieur Laurent Groux
Monsieur Ulysse Mc Carthy
Madame Carol-Ann Griffin

Comité du lancement du Manuel d'hygiène du travail

Madame Brigitte Roberge (AQHSST)
Monsieur Charles Gagné (IRSST)

Autres activités

Symposium IRSST et AQHSST sur les

Monsieur André Tartre
Monsieur Simon Aubin
Monsieur Bruno Ponsard
Madame Maura Tomi

Les midis-conférences scientifiques

Les conférenciers:
Alimeh Mofidi Naeini
Clothilde Brochot
Christiane Liliane KAMMOGNE
Sabrina Gravel
Daniel Drolet

